

Commune de Saint-Prix

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 3 AVRIL 2025**

Date de convocation : 28 MARS 2025

Date d'affichage : 28 MARS 2025

Membres en exercice	29
Membres présents	25
Membres votants	29

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 avril à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence de Madame Céline VILLECOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Céline VILLECOURT, Maire, MM. Olivier MAIRE, Gérard BOURSE, Mme Pascale MOLLIERE, M. Christophe SEFRIN, Mmes Sylvie THOMAS-MALBEC, Candice CHAPPAZ, M. Michel ROCHER, Mme Vanessa LECLERC, Adjoints, M. Jean-Pierre CHASTAING, Mme Françoise MONET, M. Emmanuel JEAN-JACQUES, Mme Martine DANIN, MM. Jean-Pierre ENJALBERT, Jean-Marie GERARD, Fabien VET, Mmes Gisèle MAURISSON, Carole MAUGER, MM. Olivier GANDRILLON, Philippe ESTARZIAU, Mme Sonia YOT, M. Daniel KAYAL, Mmes Patricia LACAGNE, Sabine DUTOUQUET, M. Fabio LA SCOLA, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme Carol CHAIZE pouvoir à M. GANDRILLON, Mme Anne-Sophie DRIENCOURT pouvoir à Mme MAUGER, M. Michaël TOHME pouvoir à M. KAYAL, Mme Tiffany TRAN pouvoir à Mme VILLECOURT.

Secrétaire de séance : Madame Pascale MOLLIERE

N° DEL2025-033**OBJET : FIXATION DES TARIFS 2025 DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DES MATERIELS****Le Conseil municipal, sous la présidence de Madame le Maire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la délibération n° DEL2024-005 portant sur les tarifs 2024 des salles communales et des matériels,

CONSIDERANT que la Ville de Saint-Prix dispose de salles communales (salle des fêtes, salle d'accueil, salle Adèle Hugo) et de matériel qu'elle loue à ses administrés dans le cadre de l'organisation d'événements privés,

CONSIDERANT que seule la salle des fêtes est louée à ses administrés dans le cadre de l'organisation d'événements privés le samedi ou le dimanche (hors jours fériés et week-ends prolongés),

CONSIDERANT les tarifs 2024 suivants :

SALLE DES FETES	Tarif horaire en journée (avant 17h)	89 €
	Forfait nuit de 17h à 3h du matin	1 268 €
	Forfait cuisine et vaisselle utilisation en salle	280 €
	Caution salle	1 875 €
	Caution ménage	330 €
	Location matériel utilisation extérieure :	
	➤ Prise en charge	50 €
	➤ Chaise	4,50 €
	➤ Table	11 €
	➤ Banc	11 €
	caution en fonction du nombre d'articles loués (par tranche de 100 € de location)	50 €
SALLE D'ACCUEIL	Tarif horaire	22 €
	Caution	275 €
	Caution ménage	150 €
SALLE ADELE HUGO	Tarif horaire	30 €
	Caution	300 €
	Caution ménage	200 €

CONSIDERANT qu'il a été proposé de ne pas augmenter les tarifs à compter du 15 avril 2025,

CONSIDERANT la note de synthèse explicative et sur le rapport de Monsieur Christophe SEFRIN,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Article 1 : FIXE les tarifs de location des salles et matériels à compter du 15 avril 2025 comme suit :

SALLE DES FETES	Tarif horaire en journée (avant 17h)	89 €
	Forfait nuit de 17h à 3h du matin	1 268 €
	Forfait utilisation de l'espace cuisine (réchauffeur, réfrigérateur, congélateur, machine à glaçons)	280 €
	Caution salle	1 875 €
	Caution ménage	330 €
	Location matériel utilisation extérieure :	
	➤ Prise en charge	50 €
	➤ Chaise	4,50 €
	➤ Table	11 €
	➤ Banc	11 €
	Caution en fonction du nombre d'articles loués (par tranche de 100 € de location)	50 €
SALLE D'ACCUEIL	Tarif horaire	22 €
	Caution salle	275 €
	Caution ménage	150 €
SALLE ADELE HUGO	Tarif horaire	30 €
	Caution	300 €
	Caution ménage	200 €

Article 2 : AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

* *

Le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois à compter de sa réception en Préfecture.



Pour extrait conforme au registre des
délibérations
Céline VILLECOURT – Maire